

Communiqué de presse –
8 janvier 2009

**Pétition pour la création d'une aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde :
10 910 signataires**

Le 9 janvier 2008, l'association « Une Pointe pour Tous » lançait une pétition pour demander la création d'une aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde. L'estuaire, dont l'embouchure -encore naturelle- est classée classé NATURA 2000, est d'une richesse remarquable. Sa biodiversité résulte d'un équilibre délicat des espèces qu'il nous faut préserver. L'estuaire joue par exemple un rôle mondial dans la conservation de l'Esturgeon européen (*acipenser sturio*).

La France, qui possède le 2ème plus grand domaine maritime au monde, a réaffirmé sa volonté de développer le réseau des aires marines protégées en en créant une dizaine à l'horizon 2012. Aussi, **la préservation de l'estuaire de la Gironde, plus grand estuaire d' Europe, fait figure de test quant aux engagements du Grenelle de l'environnement.**

Le dossier avance. Le 20 juin 2008, l'aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde et les pertuis charentais a été officiellement mise à l'étude par J.L. Borloo, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et N. Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'écologie. Un comité de pilotage s'est ensuite mis en place.

Lors d'une récente réunion à l'initiative de la députée du Médoc Pascale Got, Jérôme Bignon, le président de l'agence nationale des aires marines protégées affirmait que ce projet ne se ferait pas sans l'aval des populations et acteurs locaux : « *après la phase de concertation, si vous n'en voulez pas, nous irons le faire ailleurs* » (article Sud Ouest du 15 décembre).

La volonté des populations est désormais clairement affirmée...**La pétition a en effet reçu un véritable plébiscite puisqu'elle a réuni 10 910 signataires.** Ce nombre important prouve le désir des populations de voir s'implanter cette aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde.

L'aire marine protégée ne vise pas à la sanctuarisation de l'estuaire. Au contraire, elle autorise un développement économique tout en protégeant le milieu marin. Elle permet aux acteurs locaux de s'associer davantage aux choix de développement en conjuguant respect du milieu et développement harmonieux. Elle devrait permettre ainsi d'**éviter que certaines industries lourdes, polluantes, tel le projet de terminal méthanier au Verdon sur Mer, s'implantent dans l'estuaire.** Les signataires de la pétition ont ainsi signé massivement un texte selon lequel « *les populations locales doivent s'unir pour rejeter toutes les industries polluantes et dangereuses, notamment celles de type SEVESO 2* ».

L'association « Une Pointe pour Tous » espère démontrer, de par le succès rencontré par cette pétition, le désir des populations locales de **promouvoir un développement économique maîtrisé respectueux des hommes et de l'environnement**, notamment par la création d'une aire marine protégée dans l'estuaire de la Gironde.

NB : vous trouverez en pièce jointe le texte signé par les pétitionnaires.

Association « Une Pointe pour Tous »
BP1 - 33123 LE VERDON SUR MER
www.medocpourtous.org
contact : Thierry TENAU, 06-31-10-01-17